

# LETTRES DIALECTALES

par Rita LEJEUNE-DEHOUSSE  
Daniel DROIXHE  
Jean-Jacques HEIRWEGH

285 Lambert de RYCKMAN LES-EWES DI TONGUE

(1700).

Placard original

S.l.n.d.

Seul exemplaire connu

28 x 46

Une tradition remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle attribue cette longue et amusante satire à Lambert de Ryckman (Liège, 1664-1731), membre du Conseil ordinaire de la principauté, que sa carrière et ses alliances introduisirent dans les milieux les plus élevés, notamment à l'étranger.

«Ryckman avait été mis en verve» comme le rappelle M. Piron, «par un traité de 1699 où l'on vantait «les vertus admirables des eaux de Spa»: l'année suivante, il écrivit un *Eloge des vertus admirables des aïwes di Tongue*» - titre exact de l'œuvre qui nous intéresse — «pour discréditer la fontaine minérale, dite de Plîne, à Tongres, dont un collège, composé de trente-deux médecins, avait solennellement proclamé les vertus thérapeutiques, le 24 août 1700».

«Avec une virtuosité servie par la netteté d'un style épigrammatique, Ryckman, usant d'un procédé fréquent en polémique, met à l'actif des eaux de Tongres maintes cures merveilleuses plus bouffonnes et désopilantes les unes que les autres. Sans rien en laisser paraître, l'auteur entendait de la sorte ruiner les espérances médico-touristiques de la bourgade thioise, jalouse du prestige de Spa».

Bibli.: M. PIRON, *Anthol.*, pp. 26-30.  
La Haye, Koninklijke Bibliotheek.

286 F. PILSEN: MÉDECINS DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN EXAMINANT LES EAUX D'UNE SOURCE SUSCEPTIBLE DE RIVALISER AVEC CELLES DE SPA (1740)

Gravure

«Comme en 1700, lors de l'«affaire des eaux de Tongres» illustrée par Lambert de Ryckman, ce sont la prééminence des sources spadoises et une forme de monopole économique qui se trouvent visées dans la scène représentée ici. Cette dernière montre l'examen d'une source «joignant le Parc du Château de Marie-mont», analyse dont le résultat est similaire à celui obtenu naguère pour la fontaine de Tongres: les eaux sont déclarées «être aussi bonnes que celles de Spa». Les médecins qui expertisèrent en 1700 (et dont plusieurs venaient aussi de l'Université de Louvain) furent chansonnés à mots couverts par la «paskéye», où l'on joue plaisamment sur leur nom. La liste de ces noms figure dans l'ouvrage décrit ci-dessous.

D.D.  
Bruxelles, *Bibliothèque royale*, ms 16362-70, f. 373.

287 J.-F. BRESMAL: DESCRIPTION OU ANALYSE DES EAUX MINÉRALES FERRUGINEUSES DE LA FONTAINE PROCHE DE LA VILLE DE TONGRES, Hasselt, N. Van Gulpen, imprimeur et libraire à la grosse Carotte, 1796.

Le médecin tongrois Jean-François Bresmal donne en 1700, l'année des *Ewes di Tongue*, l'original de ce traité (alors publié en latin). Dans un ouvrage antérieur, Bresmal avait défendu l'idée qu'il fallait identifier avec les eaux de Spa une «fontaine célèbre»

évoquée par Plîne, à l'époque romaine. Changeant d'avis, l'auteur propose maintenant de reconnaître cette fontaine dans celle de Tongres, et il stimule ainsi une concurrence qui est à l'origine, comme on l'a vu, de la rédaction de la satire de Ryckman. L'édition qu'on présente comporte également d'intéressantes dissertations de Villenfagne sur Spa et des observations du docteur Driessen, autre Tongrois plaidant pour ainsi dire *pro Patria*.

D.D.  
Oupeye, *Collection Daniel Droixhe*.

288 CHANT DE NOËL: BONDJOU, WÉZÈNE, DWÈR-MEZ-V'ÉCO? (avant 1757).

Dans un manuscrit de 198 pages ayant appartenu au Vervétois Armand Weber. Copie commencée le 3 février 1757

Développé à l'imitation de la France, le genre du Noël wallon a connu une grande efflorescence dans le nord-est de la Belgique romane, sous l'Ancien Régime — sans qu'il soit souvent possible de déterminer exactement quelles chansons remontent au XVII<sup>e</sup> siècle ou plutôt à l'âge suivant. Disons que le XVIII<sup>e</sup> siècle paraît se tailler la part du lion, si l'on en juge d'après les manuscrits qui nous conservent ces textes. On peut retenir une trentaine de chansons datant, de manière quasi certaine, d'avant 1800. Elles sont toutes liégeoises ou vervétoises. Qu'elles dérivent en dernier ressort de Noëls français du Moyen Âge ajoute certainement un attrait à ceux qui ont été si bien définis, encore une fois, par Maurice Piron.

«Le thème des Noëls est l'annonce de la naissance de Jésus et la visite des bergers à la crèche; subsidiairement, l'adoration des rois mages. Les bergers ne sont autres que les bonnes gens de nos campagnes qui s'interpellent ou s'exaltent sur la venue du Messie et s'en vont, copieusement munis de langes et de victualles, vers l'étable où repose l'Enfant. L'anachronisme y fleurit, conférant à ces pièces, avec un parfum de terroir, un charme que la médiocre qualité du style leur refuserait bien souvent».

Ajoutons seulement que le Noël retenu ici, un des plus connus, accentue encore l'aspect de réjouissance populaire: libations et ripaille entourent d'une bonne ambiance de santé et de joie terrestre le moment sacré de la Naissance. On se plaira au contraste qu'y forment les anges, qui «répétaient en haut *Gloria in excelsis Deo*», et, en bas, le compère Ernou, couvrant les bruits de la fête pour demander:

*Tint-on cial on stamine,*  
*K'on-z-i tchante et k'on-z-i brêt?*

Tient-on ici estamine,  
Qu'on chante et qu'on y crie?

Car les Noëls patois de chez nous sont à la gloire des biens de ce monde — abondamment répertoriés par Maurice Deibouille, le meilleur spécialiste de cette littérature — autant qu'en l'honneur du *novè v'nou* (nouveau venu). Revanche de la réalité contre le surnaturel, sur le mode d'expression que permettait l'imaginaire chrétien? M. Deibouille nous incline à le croire lorsqu'il conclut: «La donnée fondamentale du jeu ne résidait-elle pas (...) dans le fait que tout à coup les humbles de nos villes et de nos villages se croyaient ou feignaient de se croire devenus les Pasteurs élus de l'Adoration?».

Bibli.: A. DOUTREPONT et M. DELBOUILLE, *Les Noëls wallons*, Bibl. de philologie et de littérature wallonnes, Liège, Soc. de Littérature wallonne, Verviers, *Bibliothèque centrale communale*.



1938 (texte n°1); M. DELBOUILLE, *Le «cramignon» et le «noël wallon»*, dans *La Wallonie, Le pays et les hommes - Lettres, arts, culture*, t. II, 1978, pp. 120-27; M. PIRON, *Anthol.*, pp. 48-59 (où on peut lire le texte du noël que l'on présente); K. MARX, *La Sainte Famille*, 1845.

D.D.

## LE THÉÂTRE LIÉGEOIS (1757-1758)

Depuis leur création au XVIII<sup>e</sup> siècle, on groupe sous ce titre quatre opéras-comiques («burlesques» selon leurs auteurs) en dialecte liégeois. Ils sont nés d'une étroite collaboration, momentanée, d'aristocrates et de grands bourgeois guidés dans leur projet par un musicien de tout premier ordre, Jean-Noël Hamal, maître de chapelle de la cathédrale Saint-Lambert. Jean-Noël s'est amusé à écrire de charmantes partitions pour les pochades de ses amis — le chanoine tréfoncier Simon de Harlez, animateur du groupe, Jacques-Joseph Fabry (qui sera bourgmestre de Liège), Pierre-Robert de Cartier et Pierre-Grégoire de Vivario. Les quatre œuvres, destinées à des comédiens amateurs, furent d'abord données, l'une après l'autre, dans l'hôtel canonial de celui d'entre eux dont les qualités littéraires se détachent le plus nettement, Simon de Harlez; ensuite, elles furent représentées à l'Hôtel de Ville — et ailleurs — avec un très vif succès. Leur popularité est attestée durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> par de nombreuses éditions, relevées jadis par l'érudit liégeois Ulysse Capitaine.

Ce dernier, en collaboration avec François Bailleux, fournit en 1854 une édition groupant les quatre pièces: *Li Voyédje di Tchauftontaine*, *Li Ligeoi égagy*, *Li Fiesse di Houëte s'i plout* et *Les Ypocondes*. Cette édition globale n'a pas encore été remplacée. Par contre, Jean Haust a livré une excellente édition philologique du *Voyédje di Tchauftontaine*, en 1924 (Publications hors série de la Société de Littérature wallonne). Ce qui caractérise le succès des quatre opéras-comiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est le sort que leur a réservé le fameux *Journal Encyclopédique* de Pierre Rousseau qui s'imprimait alors à Liège. L'attention se portait surtout sur les mérites de Jean-Noël Hamal, comme on le voit lors de la création du premier en date de nos opéras, *Li Voyédje di Tchauftontaine*: «Ce qui mit le comble à la réputation de M. J.N. Hamal, ce fut le concert qu'il donna le 25 janvier dans le grand salon de l'Hôtel de Ville. Il y eut un tel concours de monde, que le grand vestibule et toutes les salles d'alentour furent remplies à y étouffer. On dut refuser beaucoup de monde, faute de place. Tous les amateurs étaient aux anges et dans une joie inexprimable...»

Bibl.: F. BAILLEUX, U. CAPITAINÉ et J. STECHER, *Théâtre liégeois*. Nouvelle édition, Liège, J.G. Carmanne, 1854; C. BELLAIGUE, *Un opéra-comique wallon du XVIII<sup>e</sup> siècle, Le Voyage de Chauftontaine*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1921; O. PECQUEUR, c.r. de l'article précédent, *La Vie Wallonne*, vol. 2, 1921; J. HAUST, *Li Voyédje di Tchauftontaine*, édition critique citée plus haut; M. PIRON, *Inventaire*, n°s 361, 362, 363, 364.; R. LEJEUNE, *Op. cit. supra.*

Rita LEJEUNE

Reserve 478 B

# VOËGGE

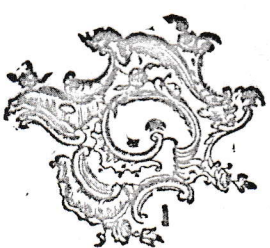
## D'CHÔFONTAINE,

### OPERA BURLESS,

ès treuz Act,

Mettou ès mufik par Mr HAMAL,

Et exécuté al Maison d'Veie li 23. Janvîr 1757.




---

De l'Imprimerie de S. Bourguignon, Imprimeur  
de la Noble Cité.

289 LE VOYAGE DE CHAUFONTAINE.

VOËGGE DI CHÔFONTAINE, OPERA BURLESS  
ÈS TREUZ ACT, METTOU ÈS MUSIK PAR M.  
HAMAL, ET EXÉCUTÉ AL MAISON D'VEIE L  
23 JANVÎR 1757. Liège, 1757.

Cet opéra-comique liégeois en 3 actes est le résultat de la collaboration de nos gens de la bonne société, bien au courant de la littérature dramatique «poissarde» qui faisait alors recette à Paris. Jean-Noël Hamal a habillé d'une musique charmante, avec un raffinement qui crée un savoureux effet de distorsion, l'équipée aux bains de Chauftontaine des bouchères Tonton et Adèle de Marèye Bada la harengère, du fringant caporal Golzau qu'on appelle «fransquillonne» à plaisir. L'ironie, les injures, les cris des dames de la Halle constituent le piquant de ce voyage effectué sur la barque de service qui reliait Liège à la petite ville d'eaux.

Les «paroliers», qui ont pris soin de se renseigner sur le rudimentaire parler de Montegnée «entre les botteresses et les houilleurs», ont donné le nom Simon de Harlez (l'animateur du groupe), Pierre-Robert de Cartier, Jacques-Joseph Fabry (futur bourgmestre de Liège) et le baron de Vivario.

*Li Voëgge* est la première pièce du «Théâtre liégeois» conçu par les joyeux auteurs. Elle a connu, plus que les autres, un succès de foule dû à son entrain endiablé. Plusieurs représentations ont eu lieu, notamment à l'Hôtel de Ville, au château de Seraing, à celui de Jehay-Bodegnée (dans les jardins).

Le *Journal Encyclopédique* qui s'imprimait alors à Liège a fait un sort européen à cette pochade en rendant scrupuleusement compte de la première séance à l'Hôtel de Ville.

L'histoire des nombreuses impressions et réimpressions est assez compliquée.

Liège, Bibliothèque générale de l'Université

Bibl.: voir notice générale du *Théâtre liégeois*.



Planche gravée pour les *Amusements des eaux de Spa* (éd. de 1782)

23 × 26,5

Liège, *Service des Collections artistiques de l'Université*,  
Collection Baron Adrien Wittert.

Bibl.: P. COLMAN, *Henri-Joseph Godin, graveur liégeois (1747-1834)*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van de grafische kunst, opgedragen aan L. Lebeer*, Antwerpen, Ver. van de antwerpsche bibliophielen, 1975, pp. 53-66.

### 291 PLAN DU BÂTIMENT DES BAINS DE CHAUFONTAINE PRÈS DE LIÈGE

Gravure anonyme, s.d.

15 × 23

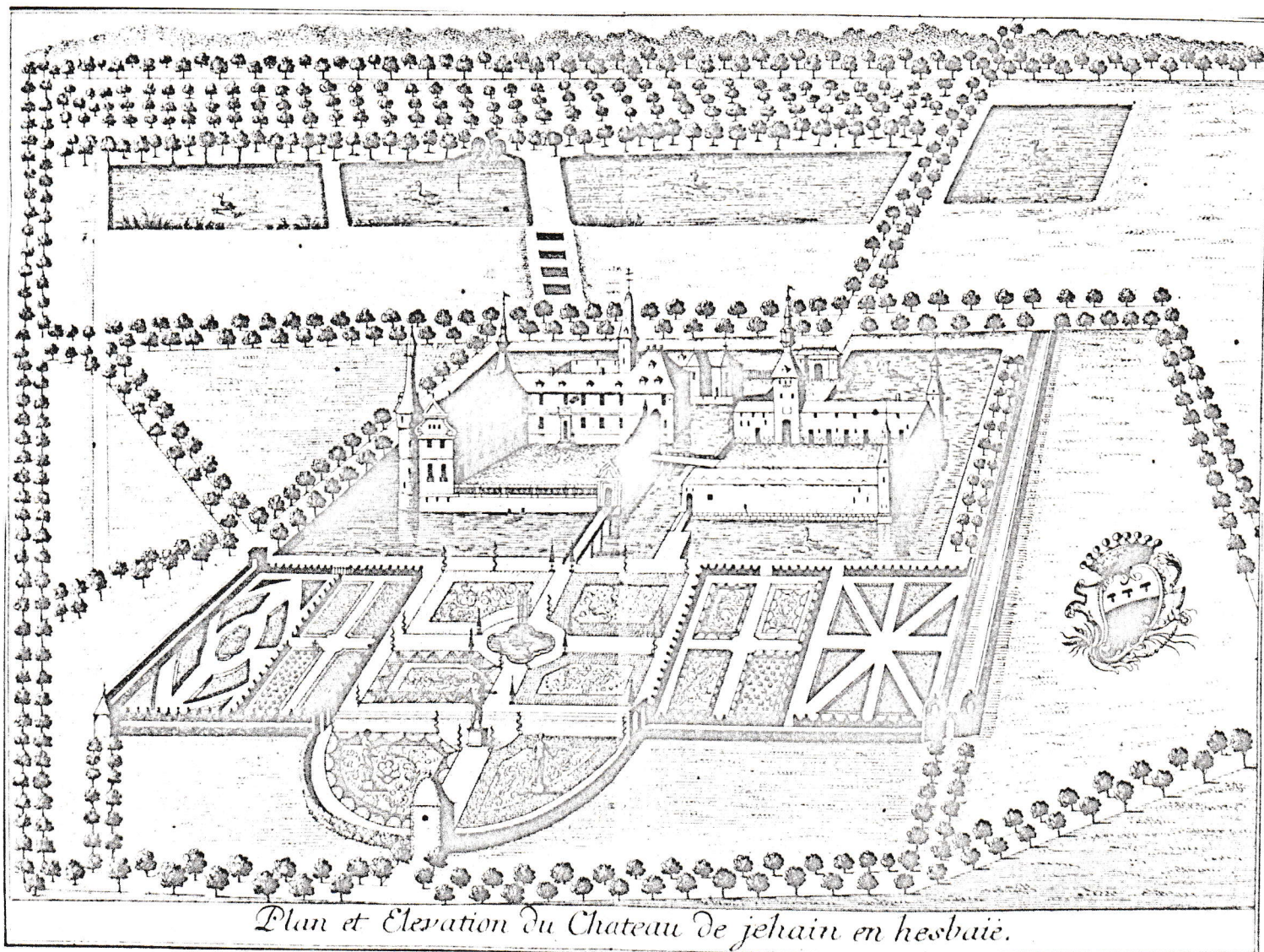
Liège, *Service des Collections artistiques de l'Université*.

### 292 Rem. LE LOUP, LE CHATEAU DE JEHAY, un des lieux où aurait été notamment représenté au XVIII<sup>e</sup> siècle *Li Voyédje di Tchaufontaine*, en alternance avec d'autres récréations mondaines.

Gravure extraite de Saumery, *Les délices du pays de Liège*, 1738 sv.

Si l'on en croit les pseudo *Souvenirs de François Garnier*, «jardinier jubilaire au Château de Jehay» («mémoires» publiés en 1884-85), les maîtres de celui-ci montèrent pendant l'été de 1787 le *Voyage*, qui fut représenté au jardin, dans «le cabinet *gloriette* à droite du château». «Le petit boulingrin, quinconce de charmilles et d'ifs, se prêtait avantagement pour servir de coulisses et de comparses». Décorées «de fleurs et de verdure», des loges «s'étagaient en amphithéâtre derrière les rideaux de tilleuls...». Le mémorialiste «renonce à énumérer la belle et resplendissante assemblée» qui envahit loges et parterre, au jour convenu: «il me serait plus aisé de dire les châteaux qui n'y eurent point de représentants». Le succès fut complet, comme il se doit, et chaque acteur excella. On ovationna les auteurs de la pièce, dont une délégation parut sur la scène; là, «les grâces, la beauté et la jeunesse, représentées par Milles de Berlo, de Waha et de Liverlo», couronnèrent les héros de la fête «et les enguirlandèrent de fleurs».

La belle société du château de Jehay offrait encore d'autres spectacles populaires. Les archives nous apprennent ainsi — presque par hasard — qu'en cette année 1787, tout juste quatre mois avant le gala qu'on vient d'évoquer (si l'on accepte la chronologie du «jardinier»), le baron van den Steen organisa, sur un mode théâtral qui lui était familier, une exécution judiciaire des plus significatives. Celle-ci eut notamment pour cadre la «cour



Plan et Elevation du Chateau de jehain en hesbain.



d'honneur» du château. Il s'agissait de punir un voleur, nommé Leblanc, qui avait dépouillé un plus démuné que lui, en l'occurrence une «pauvre aveugle».

«L'arrêt fut exécuté en grand apparat», nous raconte Arthur Bovy. Le baron fit se réunir «sous les armes tous ses surséants», qui durent se rendre au château «en marche réglée avec drapeau déployé et tambour battant». La sentence lue, «le cortège reprit sa marche et conduisit le prisonnier au lieu du supplice, (...) non loin de la maison où il avait commis son délit». «Leblanc reçut ses vingt-cinq coups de fouet. Ensuite, on le mena au bout de la drève du Saule Gaillard, vers le bois de Saint-Lambert. Là, on lui enjoignit d'avoir à vider, avant le coucher du soleil, les Etats du Prince-Evêque. Puis on le chassa». Jugement bien dur, conclut Bovy, et «disproportionné à la faute».

Le rapprochement de ces deux épisodes — de ces deux mises en scène — se passe de commentaire.

Reproduction photographique.  
Liège, Bibliothèque générale de l'Université.

Bibl.: R. LEJEUNE, *Un feu d'artifice...*, pp. 137-38; A. BOVY, *Un village hesbignon sous l'Ancien Régime*, dans *La Vie wallonne*, t. XIV, 1933-34, pp. 43-52.

D.D.



293 LE LIÉGEOIS ENRÔLÉ.  
LI LIGEOI EGAGY, OPERA BURLESS 'ES DEU  
PARTEIE, METTOU ÈS MUSIK PAR MR HAMAL.  
Liège, [1757].

Manuscrit avec partition musicale autographe  
25 x 35 oblong

Histoire d'un jeune Liégeois du peuple qui s'est laissé enrôler par un racoleur français, à la grande colère de sa mère et au désespoir de la charmante Marianne, sa promise. Les nuances psychologiques, habilement soulignées par le texte de Jacques-Joseph Fabry, sont interprétées avec bonheur par la musique de Hamal. On rit à la vue du pauvre Colasse qui s'est engagé par vantardise, en étant ivre, mais qui, dégrisé, voudrait bien ne pas dépasser les hauteurs de sa ville: «un Liégeois qui s'engage va bien jusqu'à Tilleur...» Il partira cependant, par sentiment d'honneur, pour montrer qu'un Liégeois «a bien autant de courage qu'un Français». Le *Journal Encyclopédique*, qui a encore fait à la pièce l'honneur d'un compte rendu, publia dans le même numéro

un avis de recrutement dans le pays de Liège pour des régiments wallons. C'est donc une pièce de circonstance, en deux actes, qu'a écrite Jacques-Joseph Fabry.

Liège, Bibliothèque du Conservatoire royal de musique, Fonds Terry.  
Bibl.: voir celle du Théâtre liégeois.

R.L.

294 PLACARD IMPRIMÉ DU PRINCE-ÉVÊQUE DE  
LIÈGE JEAN-THÉODORE DE BAVIÈRE. Donné au  
Conseil-Privé de Liège le 21 avril 1757.

73 x 49,5

Cet édit renouvelle des défenses d'enrôlement antérieures sur les territoires de la Principauté de Liège et du Comté de Looz. Mais il autorise, par la même occasion, le comte de Horion et le baron de Vierset à lever chacun un régiment d'infanterie pour le roi de France. L'acte intéresse la politique française du prince Jean-Théodore de Bavière. De plus, il atteste formellement que l'opéra-comique liégeois *Li Ligeoi égagi* s'inscrit dans l'actualité la plus directe de son temps.

Liège, Archives de l'Etat.

R.L.

295 Léonard DEFRANCE: RECRUTEUR DANS UN  
CABARET

Chêne  
49 x 79

Il existe d'autres tableaux de Defrance sur le même sujet, qui est aussi celui de l'opéra-comique mentionné ci-dessus. L'un est désigné comme appartenant à la collection Emile Vierset (Huy) dans des catalogues d'exposition de 1930 et 1951; il est reproduit dans l'ouvrage de Jean Lejeune *La principauté de Liège* (1948) et une photographie du tableau figurait en 1970 au catalogue de l'exposition *Fastes militaires du pays de Liège* (n° 349). Une autre version, appartenant à la collection du Docteur J. Pahaut, fut montrée lors de la même exposition (n° 350). Quant à la troisième version, qu'on présente, elle est mentionnée par Jules Bosmant dans une *Liste des œuvres de vieux peintres wallons se trouvant dans les musées allemands en octobre 1935* (publiée en 1946). L'œuvre était alors conservée au château de Schleissheim, dépôt auxiliaire de la Pinacothèque de Munich (n° 3768). On peut notamment se demander lequel de ces trois tableaux est passé à la vente Dubois (Paris), en 1784 — œuvre traitant d'une réalité dont on constate, en peinture comme en littérature, toute l'importance pour les Liégeois du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Reproduction photographique.  
Munich, Bayer. Staatsgemäldesammlungen.

Bibl.: *Fastes militaires du pays de Liège*, Musée de l'Art wallon, 24 oct. - 29 nov. 1970; *Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art wallonnes conservées en Allemagne* (avec la Liste de J. Bosmant citée plus haut), dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, XXXVII, 1946, pp. 25-37.

J.-J. H.



LES HYPOCONDRES.  
 ACT AVOU DE GRAN KCEUR, METTOU ES  
 LES YPOCONTES OPERA BURLESS, ES TREUZ  
 MUZIK PAR MR HAMAL, Liège, 1758.

297



295

Léonard DEFRANCE: LE DÉPART DE L'ENRO-

Liège, 1771. L. Deffrance

Toile

Voir section Peinture n° 399

ur la foi du Conservateur Renier, on avait donné à cette  
 charmante scène le titre «La déclaration». Il s'agit cependant d'un  
 une militaire mélancolique qui va partir après que sa cocarde  
 enroulé ait été arrachée de son chapeau où les fils qui l'atta-  
 naient se voient encore. La jeune fille, attristée elle aussi, offre à  
 on amoureux, en souvenir, un ruban pris à son tablier.

es éléments s'accordent à des situations de l'opéra-comique de  
 bry, *Le Liégeois enroulé*, mis en musique par Hamal. D'autres  
 détails (l'homme en sarrau au chapeau pointu, à l'arrière-plan, qui  
 semble s'impatienter et hâter les adieux) restent pourtant discu-

Verviers, *Musées communaux*.

bi.: R. LEJUNE, *Un feu d'artifice...*, p. 128.

R.L.

Liège, *Bibliothèque générale de l'Université*.

Bibl.: voir notice générale du *Théâtre liégeois*.

Cet opéra-comique liégeois comporte 3 actes, versifiés par le  
 chanoine Simon de Harlez. C'est une œuvre très originale que l'on  
 connaît moins aujourd'hui que les deux précédentes. Il a fallu  
 attendre le professeur Marcel Florkin pour découvrir tous les  
 dessous médicaux de cette pièce (théorie de Leibniz) qui se  
 déroule elle aussi dans une de nos villes d'eau, Spa, alors  
 carrefour de l'Europe. Le savant professeur en a parlé excellem-  
 ment dans son article *Simon de Harlez, Molière des Eaux de Spa*:  
 «En réalité, l'auteur des *Yypocontes* fait une satire, savoureuse  
 dans sa bonhomie et dans sa vérité, de l'Hygiène aquatique  
 spadoise au XVIII<sup>e</sup> siècle et, sans que leurs noms soient jamais  
 cités, ce sont les grands préteurs du système de la médecine du  
 mouvement qui y sont transpercés de mille traits. L'auteur poussa  
 le sarcasme jusqu'à ne jamais faire mention des eaux de Spa,  
 passé le tout premier vers de l'opéra. Sous son allure de farce,  
 l'œuvre de Harlez exagère à peine les excès du système médical  
 auquel venaient, des quatre coins de l'Occident, se soumettre à  
 Spa, les riches victimes d'un premier «mal du siècle», l'hypocon-

R.L.









C. N. Cochin filius delin. 1771

Demarteau sculpsit.

**La France temoigne son affection à la Ville de Liege.**

*Cette Estampe a été faite en reconnaissance de l'exemption du droit d'aubaine accordée par Sa Majesté très Chrétienne aux Citoyens de la Ville de Liege.*

Seche edho binamave France, | Dit moître to leu richoance  
 Les deun zelan kis' rafiet, | A bon LOUIS, pol bon Lambiet.

*A Paris chez Demarteau graveur du Roi et Pensionnaire de Sa Majesté, rue de la Harpe à la Roche*

N<sup>o</sup> 263



DUO LIÉGEOIS.

Sur l'Air du Duo des ÉVÉNEMENTS IMPRÉVUS.  
Fame Philize tendrement.

A.  
L'OUX des : v'la nos Bizamé !

B.  
Avoi, fo-mi-agn' : c'et le méme !

A.  
Di plaisir, gi m'ain to plém.

B.  
Li dial s'apcié ! k mi to d'mme.

A.  
Woutra-on bin

B.  
Oh poké aia !

A.  
Gi ne si rin.

B.  
Aï voû trin.

A.  
Ly l'aplé P'ari-Ligéoi !  
Ou die li fainte.

B.  
Kopini-li P'ari-Ligéoi !  
Gie bin qui fainte.

A.  
G'ran, mo'raa-ti to bonn'main  
N'ot jor, not k'ant'mmain  
De l'vra d'v'ain s'fautre.

B.  
I s'rouvie ain s'Parreie ;  
I s'er mia kou' di ce Gaskon,  
Ke pou' ti metu f'ou d'reu mohon,  
Kouvie l'f'ingeg di not bon Veie.

A.  
G'ran viva !

B.  
G'ran, di to not k'oié !  
Et fan li s'cité avou s'prop boué.

A.  
Louk dont v'la nos Bizamé !

B.  
Avoi, fo-mi-agn' c'et le méme.

*l'occasion de M. Grétry, l'un de ses Associés honoraires, Liège, De l'imprimerie de la Société, 1783.*

On a suffisamment dit, avec raison, que Grétry, c'est un peu la victoire du tempérament liégeois sur les scènes parisiennes, à travers l'affirmation toute rousseauiste des valeurs de simplicité provinciale, de chaleur et de sentimentalité. C'est sur ce mode que l'abbé Gilles Ramoux (1750-1826; préfet du Grand Collège, puis curé dans la vallée du Geer et bienfaiteur «éclairé») chante la visite de son compatriote, le *binamé* dont la gloire impressionne tout de même: expression directe d'une joie que les reprises et les redites marquent d'un sceau d'authenticité. Quand «nous le tiendrons ici pour plus longtemps»,

C'est alors que nous ferons une fête,  
une belle fête.  
— Ah! quelle fête!

Cette expression sait aussi, dans sa forme dialoguée aux vers habilement rompus, s'harmoniser à la musique du «Pergolèse français», d'une énergie parfois extraordinaire, comme dans cet *Embaras des richesses* que l'on vient, en 1782, de créer à Paris.

Oupeye, Collection Daniel Droixhe.

Bibl.: Sur l'abbé Ramoux écrivain wallon, v. M. PIRON, *Anthol.*, pp. 90-92.

D.D.

303 MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE «LI HINRIADE TRAVESTÉE» de Jean-Joseph Hanson (v. 1780). Vol. de 147 feuillets.

L'œuvre qu'on présente ne constitue certes pas le meilleur exercice littéraire de J.-J. Hanson (1739-179?), peintre de la cité de Liège et de son église cathédrale. Mais c'est tout de même le plus significatif du point de vue de l'insertion — un peu démodée sans doute — de son auteur dans une tradition française burlesque qui prend ici pour matière, en dernier ressort, un classique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le modèle direct du long poème de Hanson (3740 octosyllabes!) est en fait la *Henriade travestie en vers burlesques* de Fougere de Monbron. On est en droit de regretter que Hanson n'ait pas pris plus de libertés avec un modèle manquant de relief. Mais il est possible que le texte dont on expose le manuscrit constitue une version amendée et

sensiblement affaibli d'un autre état de l'œuvre, d'une écriture plus incisive, qui est aussi conservé (dans les collections communales de la Ville de Liège).

Liège, Bibliothèque générale de l'Université, ms 3408.

Bibl.: M. PIRON, *Jean-Joseph Hanson, peintre, graveur et poète liégeois du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XXII, 1976, pp. 47-80; ID., *Anthol.*, pp. 68-72; P. RAMBEAUX, *Li Hinriade travestée à vers lidjwès de J.-J. Hanson (v. 1780). Edition et commentaire*, mèm. Univ. de Liège - Phil. romane, 1980.

D.D.

304 AVIS DE LA «GAZETTE DE LIÈGE» du 6 septembre 1784: on y annonce notamment la vente de la *Henriade Travestie* de Fougere de Monbron.

M. Piron fait observer que la *Henriade* burlesque y «voisine avec *La pipe cassée* (de Vadé) et la *Roussillonade*» symbole circonstanciel de l'inscription de l'œuvre — et, parallèlement, du poème patois de Hanson — dans une tradition littéraire tantôt davantage populaire ou «bourgeoise», tantôt plus régionale. «Si on prend la peine de replacer Hanson dans l'ensemble des littératures dialectales de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle, on verra qu'il n'est pas un isolé. Il se rattache à ce courant de travestissement de l'épopée héroïque qui avait commencé assez soudainement dans la littérature française entre 1640 et 1650 — il suffira de rappeler le nom de Scarron — et qui, de Paris, allait trouver en province un écho prolongé. A l'époque même du *Virgile travesti*, on trouve, en Provence, les *Bucoliques* et deux *Enéides* tournées «à la burlesco». Cette tradition aboutit, dans le premier quart du siècle suivant, aux quelque vingt mille octosyllabes du *Virgile virai en borguignon*. (...) Peu après, ce sera au tour de la *Henriade* de Voltaire d'exciter la verve des parodistes à Paris et ailleurs. Un

*Li Hinriade di Voltaire  
travestee es vers Ligeois  
di Jhan Jozef Hanson  
poudeu delle Katedrale  
di Lige et Eskevin d'Hermal  
divant stône*

*Riez, plorez, kriez hovlette,  
sez es s'voz volez ine Serviette.*

*ou, horbez z'és, vos voléz briètte  
ou, horbez z'és mème, et vos minette.*



contemporain de Hanson, Amable Faucon (né en 1724) met en auvergnat les dix chants du poème. Notre auteur n'est donc plus seul» (M. Piron).

Liège, Société libre d'Emulation, (don Desoer).

D.D.

305 J.-J. HANSON: PAYSAGE AVEC CHÂTEAU-FORT (1796)

Sépia datée du 21 mars 1796 et signée  
18 x 28

Retrouvé à une date récente, ce dessin modeste n'offre pas seulement une illustration de l'activité de Hanson dans le domaine des beaux-arts, mais témoigne de la permanence d'une veine prér romantique au pays de Liège. Que celle-ci aille de pair, chez l'auteur wallon et le peintre de la cité, avec l'interprétation parodique d'une «épopée de la raison» n'est sans doute pas indifférent: la mise à distance du rationalisme s'accompagnait naturellement d'un rapprochement avec les valeurs, conjuguées, de l'histoire et de la nature (à moins que ce ne soit l'inverse). Jacques Stiennon, dans l'article de M. Piron cité plus haut, a souligné l'intérêt d'une vue comme celle-ci et en a donné une interprétation plus circonstancielle: «Il n'est pas banal de rencontrer dans une composition du XVIII<sup>e</sup> siècle, même si ce dernier est finissant, pareil recours à l'architecture médiévale. On connaît l'indifférence, sinon la répugnance, que la généralité des artistes de l'époque éprouvait pour les œuvres de ce style. Le choix de Jean-Joseph Hanson me paraît influencé par le fait que, ayant été appelé à travailler comme peintre pour la cathédrale Saint-Lambert, il a vécu dans la familiarité des sanctuaires médiévaux. En outre, peut-être a-t-il voulu rendre un hommage aux architectes du Moyen Age [à l'occasion de] la destruction de la cathédrale».

Liège, Collection Mme E. Alexandre-Hanson.

D.D.

LA RÉVOLUTION ET SES PRÉLIMINAIRES

306 CHANSON LIÉGEOISE ATTAQUANT CERTAINES CONCEPTIONS DES PHILOSOPHES (EN PARTICULIER L'ÉVOLUTIONNISME) ET SPÉCIALEMENT L'ABBÉ RAYNAL, AUTEUR «IMPIE» ET «SÉDITIEUX» DONT LE PASSAGE DANS LA PRINCIPAUTE FUT L'OCCASION D'UN SCANDALE (1781).

Manuscrit  
33 x 21

Condamné par le Parlement de Paris pour son *Histoire philosophique et politique des deux Indes*, à la fin de mai 1781, l'abbé Raynal se réfugia d'abord à Liège. La troisième édition de cette «sorte d'encyclopédie coloniale» avait bénéficié de la collaboration de Diderot, et c'est à celui-ci, écrit M. Duchet, «qu'il faut rendre tous les morceaux qui ont fait la célébrité de l'ouvrage: tableau de l'Europe, dénonciation du despotisme, principes de morale matérialiste, attaques contre les prêtres, l'inquisition et l'intolérance»; «dans les années qui précèdent la Révolution, l'*Histoire des Indes* a été le meilleur véhicule des idées des philosophes matérialistes».

On comprend dès lors la réaction des milieux ecclésiastiques et bien pensants lorsque l'abbé — symbole, peut-être un peu malgré lui, de ces idées — fut reçu avec sympathie par le prince-évêque

Velbruck et quand lui fut adressé un chaleureux éloge intitulé *La nymphe de Spa*, dû au jeune Liégeois Nicolas Bassenge, le futur révolutionnaire de 1789. Plusieurs pièces en dialecte du cru s'en priment au panégyriste et à son maître. Celle que l'on expose met précisément l'accent sur la noirceur des conceptions d'inspiration matérialiste. Elle est intitulée *Li pwêrteû-â-sêch et l' bouteû-fou*, «Le portefaix et le déchargeur» (débardeur ou manœuvre évacuant le charbon de la taille). Elle est signée de deux noms, *Massa* et *Rhodoté*, dont le premier évoque une famille de portefaix et de cabaretiers habitant le quartier d'Outre-Meuse, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela ne signifie pas automatiquement — loin de là — que nous soyons sur la trace de l'un des auteurs effectifs de la «paskèye»: placer dans la bouche de types populaires représentatifs, tels qu'un portefaix, des récriminations conservatrices à une fonction démagogique si évidente que l'on peut très bien les concevoir comme venant d'un réactionnaire un peu tacticien (v. également les nos 309-310, ci-dessous).

Liège, Archives de l'Etat, Conseil privé, 191 (I).

Bibl.: D. DROIXHE, *Quatre poèmes wallons sur l'affaire Bassenge-Raynal (1781)*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. XIV, n° 38, 1973, pp. 103-28; M. DUCHET, *Diderot collaborateur de Raynal*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1960, et notice sur Raynal dans le *Manuel d'histoire littéraire de la France*, dir. P. Abraham et R. Desné, t. III, Editions sociales, 1969, pp. 519-21.

D.D.

307 MANDEMENT DU PRINCE-ÉVÊQUE VELBRUCK CONDAMNANT LA «TÉMÉRITÉ INOUIË» DE L'AUTEUR DE LA NYMPHE DE SPA AINSI QUE L'ABBÉ RAYNAL ET SES OUVRAGES, LESQUELS TENDENT «À SOULEVER LES PEUPLES CONTRE L'AUTORITÉ SOUVERAINE ET À RENVERSER LES FONDEMENTS DE L'ORDRE CIVIL» (27 octobre 1781).

Placard  
40 x 31

Se fondant sur l'arrêt du Parlement de Paris, cette condamnation dit assez quel fut le poids, bien connu, de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la préparation des événements de 1789. La commune virulence de ce document et de la pièce wallonne évoquée ci-dessous témoigne de la reconnaissance du caractère réellement subversif que revêtait alors la contestation littéraire illustrée par Raynal ou Bassenge. Le mandement ne se trompe pas, dans sa rhétorique désuète, quand il désigne leur «entreprise hardie» comme dangereuse «pour tous les genres d'autorité» et susceptible de faire «les plus grands ravages». Substituant à la grandiloquence l'énergie familière et même l'humour, notre chanson dialectale exprime aussi la menace que porte la philosophie nouvelle, entrevoit les conséquences de certaines positions et recommande, non sans raison du point de vue de l'Ancien Régime, de faire taire Raynal avant qu'il soit trop tard: par exemple en le supprimant «come on malâde tchin», comme un chien malade. Excès verbaux, sans doute, mais qui préfigurent des comportements extrêmes de la période révolutionnaire, dans les deux camps. En attendant, c'est la violence du pouvoir qui provoque et défie l'autre, même si elle n'atteint plus l'adversaire avec autant de facilité. Protégé, Bassenge se tirera d'affaire à bon compte, et avec les honneurs, notamment, des *Mémoires secrets* dits de Bachaumont.

Liège, Archives de l'Etat, Conseil privé, 191 (I).

Bibl.: G. DE FROIDCOURT, *L'abbé Raynal au pays de Liège (1781)*, Liège, Impr. des Invalides, 1946.

D.D.



«PASQUILLE» EN L'HONNEUR DE JEAN-JOSEPH FYON, CHEF DES OPPOSANTS VERVIÉTOIS À LA POLITIQUE CORROMPUE DU MAGISTRAT EN PLACE (1788-1<sup>ère</sup> moitié 1789).

Manuscrit  
19 × 24,5

Dénoncé comme inconstitutionnel par le clan des «patriotes», le Magistrat de Verviers se signala en outre, dans la seconde moitié des années 1780, par des opérations douteuses. Il en fut dès lors abondamment chansonné, dans le parler local, ainsi que ses sympathisants et, d'une manière générale, le pouvoir en place. Les «paskèyes» surent à la fois cristalliser contre des personnalités détestées un mécontentement populaire qui avait des causes économiques profondes, et porter l'opposition sur le terrain des principes, du bien public et de la moralité. Elles se montrèrent aussi, à l'occasion, d'une violence décidée, comme c'est le cas dans la dernière strophe du manuscrit présenté ici.

*Dj'espère k' on djoû, çoula finiré:  
su ç' n'est nin à plêti, çu sêré à ôte tchwé.  
Kwand on veûré tos lès pik'rès è hôt,  
on pwèré bin priyî po l'âme dè gros Dêtrô!*

J'espère qu'un jour, cela finira:  
si ce n'est pas en plaidant, ce sera autrement.  
Quand on verra tous les bâtons ferrés en haut,  
on pourra bien prier pour l'âme du gros Detrooz.\*  
\* Un des meneurs du parti au pouvoir.

Toute cette littérature engagée annonce bien sûr, directement, les changements de l'été 1789.

Verviers, Bibliothèque communale centrale:  
Chansons écrites ou composées par J.-H. Chapuis.

Bibl.: M. CABAY et D. DROIXHE, *La genèse de la Révolution de 1789 dans la littérature dialectale verviétoise*, dans *Etudes sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. R. Mortier et H. Hasquin, VII, sous presse.

D.D.

### 309 MÉDAILLON PORTANT L'INSCRIPTION «VIVE FION» (1789?)

Laiton avec garniture de brillants  
5 × 3,5

J.-J. Fyon était issu d'une famille d'industriels verviétois. Il se révéla un meneur particulièrement déterminé de la contestation pré-révolutionnaire au pays de Liège. Dès 1784, il animait «une confédération entre plusieurs bourgeois de la ville de Verviers», association de «patriotes» dirigée contre un Magistrat considéré comme illégal. En 1787, il attaqua le prince-évêque Hoensbroeck devant la Chambre impériale de Wetzlaer. Il l'assigna encore devant le Tribunal des Vingt-Deux, devant une autre juridiction liégeoise, les Etats réviseurs, et une nouvelle fois à Wetzlaer; débouté, condamné aux frais, il maintint un combat qui force au moins l'estime.

L'action de Fyon, ancien bourgmestre évincé du pouvoir, ne fut sans doute pas exempte de motifs personnels. Mais il l'inscrivit dans une revendication de justice et de légalité qui, portée par l'esprit du temps, trouva un écho naturel dans une population aux conditions de vie passablement difficiles.

Verviers, Musées communaux.

D.D.

## P A S K È Y E

Air : *Jan mes effans corans eyoz, &c.*

Oh vos lourds chins di patriotes,  
Luyve ell fyve ou n'veyve goté,  
Sain Medâ v'zaveu-ti troulé,  
Ou l'dial vi z'aveu-ti soflé,  
Kwan vo hod'v ces fix kanatè,  
Kon l'koir poutri juskâ tripaît,  
Ki po s'r'ploumé, s'arichi,  
Ont windou et ruiné l'par.

Ki n'avyve turto l'gueue kolaye,  
K'uen vo brey tote li journaye :  
Vive Chellret, Laffence & Fabry,  
Cologne, Baffenge & J'han l'Bandy :  
Vos ây ben my fait de braire,  
Ki l'dial les hierchâte et n'infèr,  
K'avou tes griffes è tro' u'teu, kou,  
Y'fite mouffy de plonck fondou.

Les aregy avou leu pâie  
Ki l'oumet d'Fexhe et ki l'dial âie,  
Cis pâie ki dispôè deux treus ans  
Fait fechi les p'ti et les grans ;  
Cis pâie k'è gi l'ome on chinoffe  
Di chagrin m'a fait v'ni l'geniffe ;  
I promey, les mafaives chins,  
Ki tot à fait fereu po rin.

Kon r'nakreu so l'châpène et Proffe,  
Kon n'magnreu pu k'de souk al loffe,  
Kon niereu m'a fait les impô,  
Kon fereu kuite di s'callé l'cô,  
Ki cinn fereu k'jôè et liefs,  
Ki to les jôè sery de s'efs ;  
Mai dispôè ki nos ont r'novlé  
On zet dix feie puis afamé.

Divan souls j'aveu del byre,  
De pan, de lard et de crompyre,  
Gi vikeve affez onaitmin  
A pointé de seiches fo mes rin ;

Jalève to les jôè all tavienne  
Beure inn quâte avou nofs Gihenne,  
Mai dispôè ki nos ont r'batthy  
A pône rège de pan à magny.

Mi feme a vindou toutes ses kortes,  
Ellc n'a pu q'deux ou treux cliottes ;  
Mi jultakôre elle à lombârd,  
Et gi préveu kon pô pu târd  
I m'fâret alé fo l'viège,  
Bribé, fé des houteu mefège,  
Po ramehné kék brikets d'pan  
Po noûtri m'femme et mes efans.

Sou ké l'pé to, ce k'à botike  
Vo n'ây nin erédi po n'êke ;  
To l'monde gemihe, to l'monde si plain,  
Nofs veie est pé k'à monumain ;  
On n'a pu ni plaisir ni jôè,  
On n'voifé soflé avâ les vôè,  
On zet painif triste et penen,  
On n'veu k'de vifeges pâle et bleu.

On sohaite ki ces âmes damnâies  
Tort et syhe à chayne atelaies,  
Seuteffe hierchis è nos Marchy  
Po avu leu zohais k'trohy ;  
Ginne di ren, mai ki l'dial mi batte  
Si gi n'vindéve/mes deux fawattes  
Po heure on bon kô à l'anté  
De bouriat ki l'zâreu fironné.

Alez tos vos gueux d'patriote,  
Ki l'dial vi d'hitte et kif dierotte  
On jôè vâiret k'vo pâèrez bin  
Di nos avu d'né tan d'chagrin :  
Vo voly hapé l'argistreie  
Di Saint Lambert et d'totte li veie,  
Nof vieran on jôè del toyre  
Frohi ou broûlé d'laloumyre.

310 **Le P. MARIAN DE SAINT-ANTOINE: OH VOS LOURDS TCHINS DI PATRIYOTES** (Oh vous, lourds chiens de patriotes), poème évoquant les malheurs attachés à la Révolution, extrait de la *Paskèye di Dj'han sâpire, pwêrteû-â-sêtch* (paskuille de Jean Serpillière, porteur au sac) - 1795 ou 1796.

Impression sur feuille volante, sans lieu ni date  
21 × 16

Né en 1726, le Liégeois Lambert Thomas entra, avant sa vingtième année, chez les Carmes déchaussés, et il prit le nom de Marian de Saint-Antoine. Ce soldat de la chrétienté fut professeur et prieur de noviciat. Il mourut, sécularisé, en 1801.

«C'est dans la seconde moitié de 1795 ou au début de 1796 que fut achevée la longue paskèye où le Père Marian met dans la bouche d'un portefaix, *Dj'han Sâpire* le bien nommé, un violent réquisitoire sur les calamités de la Révolution liégeoise. Prenant à partie les patriotes et leurs chefs, cette pièce est traversée d'un bout à l'autre par un souffle d'éloquence vengeresse qui ne s'apaise que pour tracer le sombre tableau des malheurs d'une ville livrée au désordre, à l'arbitraire, à la famine» (M. Piron). Constituée d'un fragment de cette œuvre, la chanson *Oh vos lourds tchins di patriyotes* fut publiée au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que l'ensemble demeurerait inédit jusqu'il y a peu. Elle concentre avec force la description de ces calamités, sans que sa verve apocalyptique ou son pathétique familial permettent d'oublier tout à fait qu'elle est passionnément au service d'un Ancien Régime dégradé.

Verviers, Bibliothèque communale centrale, Fonds Weber.



Bibl.: M. PIRON, *Un poète pamphlétaire liégeois à l'époque de la Révolution: Le Père Marian de Saint-Antoine*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. II, n° 3, 1940, pp. 360-89; ID., *Anthol.*, pp. 75-83 (où l'on trouvera l'édition complète de la Paskéye).

D.D.

311 **BLASON DES PORTEURS, OU PWÉRTEÛS-Â-SÉTCH.** Extrait de *Chartes et privilèges des Bons Métiers*, recueil XVIII<sup>e</sup> siècle, p. 185.

Le choix, par Marian de Saint-Antoine, d'un portefaix comme interprète de la réaction ne manque évidemment pas d'une certaine habileté; et l'artifice, selon toute vraisemblance, n'était pas neuf, dans la satire wallonne (v. ci-dessus, n° 303). Mobiliser contre un changement social des corporations déterminées appartient du reste à l'arsenal classique — toujours efficace — du conservatisme.

Reproduction photographique.  
Liège, *Bibliothèque générale de l'Université*, 6111 C.

D.D.

312 **J.-J. Jos. DE LA VIGNETTE: RONDE DES GÂRS D'ONEÛR (RONDE DES GARDES D'HONNEUR),** CHANSON POUR FÊTER LE PRINCE-ÈVÊQUE HOENSBROECK, DONT LA RENTRÉE À LIÈGE MARQUE LA DÉFAITE, PROVISOIRE, DES RÉVOLUTIONNAIRES (1791).

Ed. dans le *Deuxième recueil des vers et chansons composés à l'occasion de l'heureux retour de S.A.C. Mgr le Prince-Evêque de Liège dans ses Etats*, ou *Almanach de l'an M.DCC.XCI*, Liège, F.-J. Dejosez.

Cette pièce allie avec un grand naturel la simplicité d'une joie qui se livre sans retenue et la naïveté d'une complaisance un peu basse. Elle est assez représentative de plusieurs chansons liégeoises suscitées par la restauration du «rossé boye» (démon roux) ou l'élection de son successeur et neveu, Fr.-C. de Méan (1792).

Liège, *Bibliothèque générale de l'Université*, Rés. 601A.

Bibl.: M. PIRON, *Inv.*, n° 106 et, d'une manière générale, nos 101 sv.

D.D.

313 **CARRONT: GARDE D'HONNEUR DE SON ALTESSE CELSISSIME LE PRINCE DE LIÈGE (1791)**

Gravure au trait carré, coloriée  
24 x 20

Dès le retour, en janvier 1791, du prince Hoensbroeck, rétabli par ses alliés de l'étranger, on se pressa dans certains milieux pour appartenir à la Garde d'honneur de soixante volontaires qu'entreprirent de constituer les partisans du prélat. Les uniformes de la nouvelle garde empruntèrent, fort coquettement, leurs couleurs au blason de celui-ci.

Bruxelles, *Bibliothèque royale, Cabinet des estampes*, S.I. 1630.

D.D.

